CONFÉRENCES DROIT SOCIAL ET RENDEZ-VOUS D'ACTUALITÉ

Clauses spécifiques du contrat de travail : rédiger, encadrer et sécuriser

Le contrat de travail se signe vite et se relit tard. Une clause de mobilité imprécise une clause d'exclusivité trop large ou une clause de non-concurrence sans contrepartie deviennent inopposables au moment où l'employeur en a besoin. Le litige porte alors moins sur la rupture elle-même que sur une rédaction retenue des années plus tôt. Ce rendez-vous court proposé en présentiel ou à distance examine la première série de clauses spécifiques. Vous identifiez les conditions de validité de chacune. Vous repérez les formulations qui les fragilisent. Vous disposez de repères de rédaction pour vos modèles de contrat et pour les avenants en cours.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
0,50 jour — 3,50 h	**Présentiel ou à distance**	**À partir de 640 € HT**	**11 jours ouvrés après validation du financement.**

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ
Responsables RH juristes d'entreprise gestionnaires du personnel et dirigeants qui rédigent ou valident des contrats de travail.

PRÉREQUIS
Aucun prérequis

POSITIONNEMENT À L'ENTRÉE
Analyse du besoin et test de positionnement. Vos réponses sont partagées avec votre formateur afin d'adapter la formation à votre niveau et votre contexte professionnel.

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Distinguer les clauses obligatoires des clauses spécifiques du contrat de travail
- Vérifier les conditions de validité d'une clause de non-concurrence
- Rédiger une clause de mobilité dont le périmètre reste opposable au salarié
- Encadrer les clauses d'exclusivité et de confidentialité
- Repérer dans un contrat existant les clauses devenues inopérantes

03 Programme détaillé

M1 Place des clauses dans le contrat

- Ce qui s'ajoute au socle obligatoire
- Mentions obligatoires et mentions facultatives
- Articulation avec la convention collective et les usages
- Effets d'une clause illicite sur le reste du contrat
- Modification du contrat et recueil de l'accord du salarié
- À retenir : Une clause nulle ne fait pas tomber le contrat mais prive l'employeur de son effet.

M2 Non-concurrence exclusivité et confidentialité

- Protéger sans bloquer
- Conditions cumulatives de validité de la clause de non-concurrence
- Contrepartie financière et renonciation de l'employeur
- Portée de la clause d'exclusivité et limites admises
- Clause de confidentialité et protection des informations sensibles
- Cas pratique : Les participants examinent une clause de non-concurrence et en identifient les failles.

M3 Mobilité et lieu de travail

- Délimiter le périmètre
- Définition précise de la zone géographique visée
- Mention du lieu de travail et valeur de cette mention
- Mise en œuvre de la clause et délai de prévenance
- Refus du salarié et conséquences possibles
- Mise en situation : Les participants annoncent à un salarié la mise en œuvre de sa clause de mobilité.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES
Présentiel ou à distance

LIEU / FORMAT
Dans vos locaux — jusqu'à 10 collaborateurs, Paris — Présentiel, À distance — Classe virtuelle

MÉTHODES MOBILISÉES
• Apports théoriques, ateliers et cas pratiques. Support de cours numérique et fiches méthodes fournis.

ENCADREMENT
Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS
• QCM et mises en situation. Évaluation des acquis en début et en fin de parcours, évaluation à chaud et à froid à 60 jours.

SUIVI DE L'EXÉCUTION
• Émargement des participants
• Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation

SANCTION DE LA FORMATION
Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation de fin de formation et certificat de réalisation remis à chaque participant.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION
Inscription en ligne, par téléphone, par devis ou via votre OPCO.

DÉLAI D'ACCÈS
11 jours ouvrés après validation du financement.

FINANCEMENTS POSSIBLES
• OPCO et plan de développement des compétences
• FAF et CFP
• France Travail
• Paiement jusqu'à 6 fois sans frais

DATES / SESSIONS
Entrées permanentes

FORMULE	DÉTAIL	TARIF

Inter-entreprises	-10 % dès 2 participants, -15 % dès 3, -20 % à partir de 4 inscrits sur la même session.	**À partir de 640 € HT**

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Accessible aux personnes en situation de handicap. Contactez notre référent handicap pour construire une solution adaptée : contact@monpoleformation.fr

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	**N/A**	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	**N/A**	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 29/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420 Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr